

Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration
de l'ARACT Centre-Val de Loire
du 28 février 2017

Le 28 février 2017, les Administrateurs se sont réunis dans les locaux du CREAI sur convocation du Président, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 janvier 2017
- Retours sur la réunion du Comité d'Orientation du matin
- Budget prévisionnel 2017
- Projets ARS 2016 et 2017 : périmètre, recrutement, budget et perspectives de collaboration : intervention de Cyril Lefaucheux
- Calendrier prévisionnel des réunions statutaires 2017
- Questions diverses

Sont présents ou représentés :

Administrateurs titulaires :

Monsieur BIDEF	CFDT
Monsieur COUTON	MEDEF
Monsieur DAVIET	CPME
Monsieur GONTARD	CFE-CGC
Madame GUILLAUT	U2P
Monsieur HODIMONT	MEDEF
Monsieur OUDIANE	MEDEF
Monsieur PELE	FO
Monsieur PERON	CGT
Monsieur ROSSIGNOL	CFTC

Administrateurs suppléants :

Monsieur ALLER	CFTC
----------------	------

Absents excusés :

Monsieur DUCEAU	CPME
Monsieur FRODEFOND	CFE-CGC
Madame GHERISSI	MEDEF
Monsieur JARRY	FO
Monsieur MEYNENT	MEDEF
Madame PAC	CFDT
Madame PETIT	MEDEF
Monsieur TOMASI	U2P

Assistent également à la réunion :

Madame DELORME	Assistante de l'Aract Centre-Val de Loire
Monsieur LEFAUCHEUX	Chargé de Mission Aract Centre-Val de Loire
Madame LE TOUCHE	Directrice de l'Aract Centre-Val de Loire

La moitié au moins des membres disposant du droit de vote dans chacun des collèges étant présente ou représentée, le Conseil peut valablement délibérer.

Approbation du PV du précédent CA

Le Président propose de procéder à l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 janvier 2017.

Aucune remarque ou modification n'étant apportée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Retour sur la réunion du Comité d'Orientation du matin

L'ensemble des Administrateurs souligne la qualité de la présentation et des débats qui ont eu lieu ce matin. La participation des Chargés de Mission a permis de dynamiser la réunion et leur restitution était intéressante. Les interventions des uns et des autres étaient constructives et unanimes aussi bien sur le bilan que sur la programmation.

Madame LE TOUCHE souligne qu'une collaboration a été instaurée très en amont avec les partenaires afin de parvenir au programme d'activité 2017 présenté.

Une rencontre entre le Conseil Régional (Monsieur FOURNIER, Madame BRAQUEMOND) et l'Aract (Président, Vice-Président et Directrice) sera organisée avant les congés d'été.

Il est relevé que le Directeur du Gip Alfa est très preneur d'une collaboration plus forte avec l'Aract. Il a également évoqué en aparté avec le Président le futur site internet de l'association auquel le Gip Alfa pourrait apporter sa contribution dans le contenu.

Budget prévisionnel 2017 (documents joints)

Le projet de budget 2017 présenté lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration faisait apparaître un excédent à hauteur de 7063 €.

Ce dernier a été depuis affiné. Deux versions du budget 2017 sont présentées en raison de l'incertitude existant sur l'acceptation du projet relatif à la qualité de vie au travail dans les établissements sanitaires et médico-sociaux déposé par l'Aract. La réponse de la DGOS et de la Haute Autorité de Santé est attendue dans les jours à venir.

Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs qu'elle a recours au groupement d'employeurs Pluralis pour le recrutement de l'Assistante Administrative. Ce dernier procède à un premier tri des candidatures. Cette prestation représente un coût de 500 € mais permet de gagner du temps. Elle avait déjà sollicité Pluralis pour les 2 postes d'Assistants sur des périodes courtes en 2015.

Madame LE TOUCHE transmet la parole à Madame DELORME pour la présentation des éléments.

La première version n'intègre pas le nouveau projet « HAS ». Il prévoit le coût salarial de l'assistante en Gestion administrative et comptable à mi-temps à compter du 15 mars, le coût salarial d'un chargé de mission en Qualité de vie au travail à compter du 1^{er} avril et la prestation de Pluralis d'un montant de 500€.

Compte tenu du décalage dans le temps de ces deux recrutements et de la prestation de Pluralis, l'excédent initial de 7063 € dans la première version du budget présentée le 27 janvier 2017 est, dans cette version, porté à 14079 €. Le budget prévisionnel se devant d'être équilibré, cette somme a été affectée sur la ligne budgétaire « Achats d'études et prestations de services ».

La deuxième version intègre (en supplément des éléments précédemment cités en séance) le recrutement d'un deuxième Chargé de Mission en CDD d'un an (salaires, charges sociales, déplacements, assurances...) à partir du 01 avril 2017 en lien avec le nouveau projet HAS/Anact dont le financement conventionné serait de 50 000 € sur la période du 01 avril 2017 au 31 mars 2018.

Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs qu'afin de finaliser le choix des dossiers retenus, l'HAS organise une deuxième commission qui a lieu cette semaine. De plus, la DGOS a décidé au niveau national d'augmenter le volume financier alloué. Elle se déclare confiante sur la concrétisation du projet de l'Aract Centre-Val de Loire. Enfin, Madame LE TOUCHE précise que l'ARS a déclaré disposer d'un budget de 200000 à 300000 € dans lequel une somme pourrait être allouée pour qui compléter la dotation de la DGOS sur le projet Qualité de vie au travail mené par l'Aract.

Cyril LEFAUCHEUX informe le Conseil d'Administration qu'il vient de recevoir l'information non-officielle sur le dossier de l'Aract Centre-Val de Loire ; ce dernier serait retenu.

Le Président soumet la deuxième version du budget prévisionnel 2017 au vote du Conseil. Cette dernière est votée à l'unanimité.

En ce qui concerne les différents recrutements, le Président demande à Madame LE TOUCHE de ne pas prévoir de jours RTT dans le contrat de travail qui va être établi pour l'Assistante, cette dernière étant à mi-temps. Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs qu'elle a reçu trois candidatures présélectionnées par Pluralis pour ce poste. Les entretiens vont avoir lieu dans la semaine.

Pour les Chargés de Mission, une dizaine de candidatures lui est parvenue. Certaines sont très éloignées du profil recherché, certaines très éloignées géographiquement et d'autres intéressantes (expertises dans le domaine des RPS, dans le secteur médico-social sanitaire...). Suite à la phase de présélection sur dossier, elle procède ensuite à des rendez-vous téléphoniques avant de recevoir les postulants en compagnie de Cyril Lefaucheux.

Le Président demande à Madame LE TOUCHE d'effectuer la sélection des candidats mais souhaite recevoir préalablement à l'embauche les 3 personnes pressenties (Chargés de Mission et Assistante). Il demande également à Madame LE TOUCHE de veiller tout particulièrement à la rémunération et au positionnement (coefficient...) des nouveaux embauchés afin qu'ils soient conformes à la grille existante en faisant également le lien avec les autres salariés et leur ancienneté dans l'association.

Projets ARS 2016 et 2017 : périmètre, recrutement, budget et perspectives de collaboration (document joint)

Le Président transmet la parole à Cyril LEFAUCHEUX pour la présentation de ces projets.

Ces 2 projets développés en partenariat avec la DGOS, l'Anact et l'HAS bénéficient d'un financement de la DGOS via l'ARS.

Le projet 2016 de l'Aract Centre-Val de Loire (qui se poursuit jusqu'en avril 2017) a pour objet « Articuler qualité des soins et qualité de vie au travail dans le secteur de la psychiatrie ». Il s'agit d'un cluster social auquel 6 établissements régionaux participent. Le mode d'action des clusters sociaux se décline en 4 étapes : des séances de travail collectif et participatif inter-entreprises, des travaux menés en entreprise avec partage et implication des acteurs internes, un travail sur les spécificités de chaque entreprise, et la préparation du terrain pour un accord ou un plan d'action. Dans chaque établissement, sont associés un représentant de la direction, du personnel et du corps médical. Cette modalité de fonctionnement est commune dans toutes les régions.

Objectifs :

- Equiper les acteurs et les projets
- Susciter et soutenir l'émergence de nouvelles pratiques sociales dans les établissements articulant performance et qualité du travail
- Valoriser et diffuser les pratiques « qui fonctionnent »
- Appuyer des dynamiques territoriales.

Les établissements ont tous une problématique interne différente. Ce cluster, débuté en 2016, se clôturera par une manifestation régionale le 04 avril 2017 au cours de laquelle les démarches des établissements accompagnés

seront présentées. Un dispositif d'évaluation sera réalisé par des chercheurs avec la valorisation d'un établissement de la région et une manifestation nationale est prévue fin juin 2017.

Pour 2017, un nouveau cluster social est proposé pour accompagner d'autres établissements souhaitant initier une démarche qualité de vie au travail. Le thème retenu est « bienveillance et qualité de vie au travail ». Sur 16 établissements régionaux intéressés, 7 ont été retenus. Cyril LEFAUCHEUX précise qu'il a d'autres projets en cours de réflexion avec l'ARS.

En conclusion, Cyril LEFAUCHEUX souligne que l'ARS considère l'Aract comme étant experte de la qualité de vie au travail et lui confie la méthodologie du projet. Pour l'HAS, la finalité est double :

- Comment les Aract permettent de positionner la qualité de vie au travail au sein des ARS ?
- Comment les ARS deviennent actrices et prescriptrices de cette qualité de vie au travail ?

Le Président remercie Cyril LEFAUCHEUX pour la qualité de sa présentation.

Calendrier prévisionnel des réunions statutaires 2017

- 20 mars 2017 à 14 H 00 : Conseil d'Administration
- 26 avril 2017 à 14 H 00 : Assemblée Générale suivie d'un Conseil d'Administration
- 21 juin 2017 à 14 H 00 : Conseil d'Administration.

Ces réunions auront lieu dans les locaux de l'Aract Centre-Val de Loire.

Questions diverses

- Madame LE TOUCHE informe le Conseil d'Administration que la Direccte fait l'objet d'une inspection de l'IGAS et que, dans ce cadre, les principaux partenaires de la Direccte sont sollicités pour un entretien. Le rendez-vous avec l'Aract est fixé au 02 mars 2017 matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 15.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Vice-Président.